



Deux fois plus de places en crèches d'entreprises d'ici à 2012

Soixante sociétés, dont Areva, BNP ou Orange, viennent de signer une charte.

CAROLINE BEYER ET CHRISTINE LAGOUTTE

Quelque 10 000 créations de places en crèches d'entreprises d'ici à 2012. C'est la promesse faite par Xavier Darcos, ministre du travail, la semaine dernière, lors du lancement du club Crèches et entreprises, qui sera chapeauté par l'Observatoire de la parentalité (OPE). D'Areva à Orange, en passant par BNP Paribas, 60 entreprises ont signé une charte dans laquelle elles s'engagent à parer un ou plusieurs nouveaux membres d'ici à la fin de l'année. De quoi permettre de doubler le nombre de places en crèches (9 000 actuellement) proposées par les entreprises à leurs collaborateurs.

La Fédération française des entreprises de crèches vient d'annoncer pour sa part qu'elle avait ouvert en 2009 quelque 126 nouvelles crèches et haltes-gardiennes, soit 4 722 places, dont 60 % financées par les entreprises.

À l'heure où la question de conciliation entre vie professionnelle et vie privée s'impose comme un nouvel enjeu pour les entreprises, le sujet des gardes d'enfants devient central. « Il y a une prise de conscience des

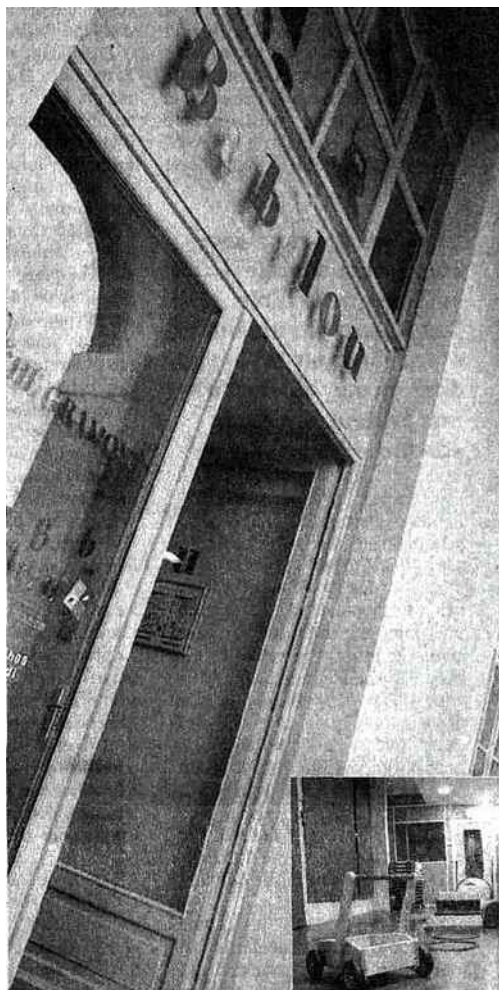
rythmes de vie des salariés et de leurs contraintes familiales », estime Rodolphe Carle, fondateur du réseau de crèches d'entreprises Babilou, qui vient de racheter les enseignes Tout Petit Monde et Garderisettes. Il constitue ainsi un ensemble de 125 crèches à travers la France avec un effectif de 2 000 personnes, qui permet de recevoir 5 000 enfants.

10 000
places d'ici à 2012

C'est la promesse faite par Xavier Darcos, ministre du travail.

Crédit d'impôt famille

L'expansion des crèches interentreprises a largement été favorisée par le doublement, en décembre 2008, du crédit d'impôt famille, qui permet aux entreprises de déduire de leurs bénéfices 50 % des dépenses de financement des crèches. Ainsi, Areva, qui a investi 2,3 millions d'euros en 2009, a déboursé à l'arrivée un peu plus d'un million. « Le coût net d'une place en crèche devient accessible à tout employeur : moins de 200 euros par mois », souligne Rodolphe Carle, qui compte parmi ses 300 clients entreprises, L'Oréal, BNP Paribas, Société générale ou encore Danone et plusieurs laboratoires pharmaceutiques. Le groupe Babilou est aussi très présent aux côtés des structures hospitalières et des mairies. ■



Le réseau Babilou, qui compte 125 crèches à travers la France et un effectif de 2 000 personnes, permet de recevoir 5 000 enfants. Ci-contre : celle de Gramont à Saint-Germain-en-Laye, DR

